

sainte Eucharistie et ses rapports avec les devoirs de la vie chrétienne.

" Le chœur de l'église St Patrick qui, comme on sait, est de premier ordre, reçoit pour le second Vendredi le concours d'artistes spécialement engagés.

" Le maître-autel, d'un carrare immaculé, est recouvert ce jour-là de fleurs et de palmiers depuis le niveau du chœur jusqu'au haut de la tourelle centrale. De grands candélabres, de style grec, forment autour un immense cercle de lumières. Ça et là, parmi les fleurs ou la verdure, brillent des becs électriques qui donnent à la décoration de l'éclat et de la légèreté.

" Ces belles solennités ne contribuent pas peu à donner de la vie à notre œuvre et à enflammer l'ardeur de tous nos associés."

Nous rappelons ici que les conditions requises pour faire partie de l'Archiconfrérie de l'Agrégation sont les suivantes :

1. Promettre de faire une heure d'adoration devant le Très Saint Sacrement au moins une fois par mois.

2. Faire inscrire son nom dans les Registres de l'Archiconfrérie de la paroisse (si elle est affiliée) ou à la communauté du Très Saint Sacrement, 320, avenue Mont-Royal, Montréal.

Parmi les nombreuses indulgences accordées aux membres de l'Archiconfrérie, on remarque les deux suivantes :

1. Indulgence plénière quotidienne aux conditions ordinaires, pour tous les agrégés qui font une heure d'adoration.

2. Indulgences de toutes les stations de Rome, Jérusalem, St Jacques de Compostelle, chaque fois que l'on visite une église, en y récitant 6 *Pater, Ave et Gloria Patri*.

L'organe officiel de l'Archiconfrérie est le *Petit Messenger* du Très Saint Sacrement qui donne chaque mois les nouvelles de l'Œuvre, les renseignements voulus pour son organisation, et qui publie un sujet d'adoration à l'usage des Agrégés.

On peut aussi se procurer au Bureau des Œuvres Eucharistiques le *Manuel des Agrégés du Très Saint Sacrement*, si utile à toutes les âmes qui veulent cultiver la dévotion envers la Sainte Eucharistie.

La Messe mensuelle à l'intention des Abonnés du "Petit Messenger" sera célébrée le Jeudi, 14 Juin, à 6 heures, dans la Chapelle du Très Saint Sacrement.